

Avis officiels

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 3

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

VI^e Série

4. Un char de foin pèse 3520 kilogrammes, y compris le char qui pèse 925 kilogrammes à lui seul. Combien pèse le foin ? — Rép. 2595 kilogrammes.

3. Une vache consomme 15 kilogrammes de foin par jour. Combien faut-il de foin pour nourrir 6 vaches pendant 185 jours ? — Rép. 166 $\frac{1}{2}$ q.

2. Un cultivateur a fourragé 120,6 q. de betteraves. Combien de q. de foin a-t-on économisés si 4 $\frac{1}{2}$ q. de betteraves remplacent 1 q. de foin ? — Rép. 26,8 q.

1. Nicolas a planté 174 kilogrammes de pommes de terre, et il en a récolté 1450 kilogrammes. Le combien $\%$ de la récolte Nicolas avait-il planté ? — Rép. 12 $\%$ de la récolte.

VI^e Série

4. Autrefois, une marchandise coûtait 39 fr. 75 le quintal ; aujourd'hui, elle coûte 46 fr. 25. De combien a-t-elle haussé ? — Rép. 6 fr. 50.

3. Un village a 2562 habitants, dont le tiers s'occupe d'industrie. Quel est donc le chiffre de la population industrielle de ce village ? — Rép. 854 personnes.

2. Par suite du manque de travail, on a dû renvoyer le 15 $\%$ des 13480 ouvriers de fabrique d'un district. Quel est donc le nombre des ouvriers renvoyés ? — Rép. 2022 personnes.

1. Il y a cinq ans qu'un ouvrier a placé 625 fr. au 4 $\%$. Combien possède-t-il aujourd'hui si, à la fin de chaque année, les intérêts ont été ajoutés au capital ? — Rép. 760 fr. 40.

VIII^e Série

4. On a vendu 20500 fr. une propriété sur laquelle on doit 12875 fr. Combien reste-t-il après avoir remboursé la dette ? — Rép. 7625 fr.

3. Jacques a économisé 2598 fr. en 15 ans. Combien par année ? — Rép. 173 fr. 20.

2. Quelle est la différence des intérêts si l'on prête 2596 fr. au 3 $\frac{3}{4}$ $\%$ ou au 4 $\frac{1}{2}$ $\%$? — Rép. 19, 47 fr.

1. Une chambre a 3,8 m. de long, 2,7 m. de large et 2 $\frac{1}{2}$ m. de haut. Indiquez *a*) la surface totale des 4 parois, du plancher et du plafond, *b*) le volume d'air qui y est contenu. — Réponse 53,02 m² ; 25,65 m³.

Communiqué par A. P.

Avls officiels

**Arrêté du Conseil fédéral concernant la distribution gratuite
de la carte murale de la Suisse à des établissements d'instruction**

Article premier. — La carte murale scolaire de la Suisse, éditée par la Confédération, sera remise, gratuitement et aux conditions énumérées ci-dessous, aux écoles suivantes : écoles primaires,

moyennes et complémentaires, écoles normales, universités et école polytechnique, écoles militaires et écoles techniques et professionnelles.

La carte ne sera pas remise gratuitement aux établissements institués dans un but lucratif.

Art. 2. — Les écoles ou les classes dans lesquelles la géographie de la Suisse forme une branche régulière d'étude ont seules droit à la remise gratuite de la carte.

Les classes où l'enseignement de la géographie nationale est limitée à une région ou à un canton n'ont pas droit à la gratuité.

Art. 3. — Le nombre d'exemplaires à remettre pour les écoles d'une même localité sera fixé d'après le nombre des salles d'étude où se pratique l'enseignement de la géographie suisse.

Art. 4. — Les cartes rendues inutilisables par un long usage seront remplacées gratuitement par la Confédération, à moins toutefois que les dommages subis ne soient le résultat de la négligence. Dans ce dernier cas, les cartes seront remplacées au prix ordinaire de vente.

Art. 5. — Les autorités scolaires désirant obtenir de nouvelles livraisons de cartes, soit pour des classes nouvellement créées, soit en remplacement de cartes devenues inutilisables, en adressent la demande motivée à leur canton. Celui-ci transmet la demande, après examen, au Département fédéral de l'Intérieur, qui décide.

Art. 6. — Toute livraison de cartes scolaires est faite par la Confédération aux cantons. Ceux-ci veillent à ce que les cartes soient remises régulièrement à leur destinataire.

Art. 7. — Les cas spéciaux relatifs à la remise gratuite des cartes scolaires sont soumis au Département fédéral de l'Intérieur.

Berne, le 9 décembre 1901.

Conseil fédéral suisse.

*
**

Le recrutable *Gremion Jean, fils d'Alexandre*, né en 1885, est introuvable. Prière au maître qui connaîtrait son adresse de bien vouloir la donner à M. Oberson, inspecteur scolaire à Bulle.

♦♦♦♦

BIBLIOGRAPHIE

Si le *Nouveau Larousse illustré* est, par excellence, un ouvrage d'esprit moderne et conforme aux besoins de notre époque, il ne néglige pas non plus les choses du passé et l'histoire, comme toutes les autres parties, y est traitée de main de maître. On y trouvera, au mot *Louis*, une série de remarquables biographies des divers souverains de ce nom, depuis les empereurs germaniques jusqu'aux derniers rois de France, en passant par les dynasties d'Espagne, de Hongrie, d'Italie, de Portugal, etc. ; les articles consacrés à *Louis XIII*, *Louis XIV*, *Louis XV*, *Louis XVI* sont, entre autres, très étudiés et ils sont suivis d'intéressantes notices sur les styles artistiques correspondants : un joli tableau synthétique présente des spécimens de ces divers styles et on pourra s'initier ainsi à la manière de les discerner.

Si vous vous intéressez aux questions de sciences, vous trouverez un excellent article de physique sur la *Lumière* et un article astronomique très étudié sur la *Lune*, qui n'occupe pas moins de trois colonnes de texte serré et qu'illustrent la figure des phases de la lune et de curieuses reproductions de photographies. A noter,